

Compte-rendu du Comité Directeur
Samedi 19 décembre 2020
visio-conférence

Le Comité Directeur a été convoqué le 16/12/2020 par Fanch Cabioc'h, Président de la Ligue de Bretagne.

Membres présents ou représentés : Fanch Cabioc'h, Bertrand Berthelo, Jean Devaux, Gérard Domine, Fabrice Geffroy, Yoann Guille, Véronique Lamour, Isabelle Le Bris Leleux, Stéphane Le Ru (repr.), Robert Le Vourc'h, Pierre Magadur (repr.), Maryse Morin, Isabelle Murat, Morgane Nonnotte, Cécile Palanché, Joël Perrinel, Gillian Personnic, Olivier Pichon, Serge Pouliquen

Pouvoirs : Stéphane Le Ru à Serge Pouliquen et Pierre Magadur à Fanch Cabioc'h.

Quorum atteint : 19 membres sur 19 sont présents ou représentés.

Présences Départementales : Maryse Morin (22), Serge Pouliquen (29), Franck Suau (35)

Excusé : Pierrick Brulé (56)

Fanch Cabioc'h ouvre la séance à 14h05 et est secrétaire de séance.

Pour rappel, l'ordre du jour figurant sur la convocation :

- Constitution du bureau de la Ligue
- Désignation du siège social de la Ligue
- Date du prochain Comité Directeur
- Questions diverses: passation des pouvoirs

1/ Désignation des membres du bureau

Le Comité Directeur a accepté à l'unanimité le vote à main levée pour la désignation des membres du bureau.

Les postes du bureau sont à pourvoir :

Vice-présidents : Robert Le Vourc'h, Maryse Morin et Serge Pouliquen sont candidats pour ce poste et leur candidature est acceptée à la majorité.

Robert Le Vourc'h (12 pour - 1 contre - 6 abstentions), Maryse Morin (12 pour - 2 contre - 5 abstentions), Serge Pouliquen (17 pour - 0 contre - 2 abstentions)

Secrétaire : Véronique Lamour est candidate pour ce poste et sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Secrétaire adjointe : Gillian Personnic est candidate pour ce poste et sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Trésorier : Olivier Pichon est candidat pour ce poste et sa candidature est acceptée à la majorité (1 abstention)

Trésorière adjointe : Cécile Palanché est candidate pour ce poste et sa candidature est acceptée à la majorité (1 abstention)

Serge Pouliquen a demandé des éclaircissements sur le rôle des Vice-présidents.

2/ Désignation du siège social de la Ligue de Bretagne

La domiciliation du siège social de la Ligue Bretagne au domicile du Président a été acceptée à l'unanimité.

Nouvelle adresse du siège social :
17 Hent Menez Bargod, Kerret, 29160 Crozon

3/ Prochain Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur aura lieu le samedi 16 janvier 2021 à 14 heures. La situation sanitaire ne permettra sans doute pas de se réunir en présentiel, aussi le prochain Comité se fera en visio-conférence. Le lien Zoom sera transmis à l'ensemble des membres du CD.

Pour la préparation de ce prochain Comité Directeur, les dates suivantes ont été définies :

- Pour le 1er janvier 2021 : remise des projets (commissions ...) des membres du Comité Directeur à Fanch Cabioc'h.
- 11 janvier 2021 : Synthèse de ces projets transmis à l'ensemble des membres du Comité Directeur

4/ Passation des pouvoirs

A ce jour peu d'informations précises sont parvenues à Fanch Cabioc'h, le Président, malgré deux sollicitations écrites. L'inventaire matériel et immatériel a été demandé par Fanch Cabioc'h, aux Président, Secrétaire et Trésorier du précédent bureau. Le précédent Président, Christian Massez ne s'est pas encore manifesté.

Le Trésorier, Olivier Pichon est habilité à activer le compte bancaire à dater de ce jour.

La restitution de tous les chéquiers actuellement en possession des membres du bureau précédent a été demandée.

Le mandat à signature pour la banque est à compléter par Fanch Cabioc'h et à transmettre à Olivier Pichon, qui se chargera des démarches auprès de la banque.

5/ Questions diverses :

- Serge Pouliquen a demandé qu'un mail soit expédié aux Présidents de club afin que les enseignants souhaitant être membre de la Commission Technique, ainsi que ceux qui se présenteraient au poste d'ACT soumettent leur projet. La réponse a été d'attendre le prochain Comité Directeur du 16 janvier 2021.
- L'abonnement Zoom qui a été pris pour l'Assemblée Générale 2020 est d'une durée d'un mois. La carte virtuelle de Ligue n'ayant pas fonctionné, l'abonnement a été pris par Fabrice Geffroy.
- Fanch Cabioc'h a reçu l'autorisation de Fabrice Geffroy pour partager son RETEX sur l'AG 2020.

Fermeture de séance à 15 heures.

Le Président
Fanch Cabioc'h



Le Trésorier
Olivier Pichon



La Secrétaire
Véronique Lamour

